



**DOSSIER  
BUDGET**



Page 6

**RETOUR SUR LES FESTIVITÉS  
DE LA SAINT-NICOLAS**



Page 14

**LAURÉATS  
DU SPORT**



Page 16



Trait d'Union  
n°238 - ISSN 1266-6939

▪ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Clémence POUGET

▪ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Mathieu HABERT

▪ MISE EN PAGE  
Mathieu HABERT  
Raphaël PIOVESANA  
Alicia DASCOLI

▪ SECRÉTARIAT  
Murielle LEHNHART

▪ RÉDACTION  
Service communication

▪ CRÉDIT PHOTO  
Jérémy SERTIER  
Alicia DASCOLI  
Adobe Stock

▪ TV YUTZ  
Jérémy SERTIER

▪ CONTACT  
Tél. 03 82 82 26 11  
communication@mairie-yutz.fr

▪ HÔTEL DE VILLE  
107 Grand' rue  
57970 Yutz  
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



# SOMMAIRE

04 ▪ Retour sur les Conseils

06 ▪ Dossier budget 2023

08 ▪ Colis aux aînés

10 ▪ A31 bis

12 ▪ Rentrée scolaire 2023-2024

14 ▪ Retour sur les festivités  
de la Saint-Nicolas

16 ▪ Lauréats du sport 2022

18 ▪ Les travaux dans la Ville

19 ▪ Retour dans le passé

- Vous avez dit KIT-SAC

20 ▪ Saison culturelle

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ État civil

30 ▪ Le mot du jardinier

Chères Yussoises, Chers Yussois,

Après deux années rendues compliquées par la crise de la COVID, l'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine. Ce conflit a d'énormes répercussions d'abord à l'échelle mondiale ou européenne, mais aussi sur nous tous, notamment en matière de pouvoir d'achat, de carburants et d'énergie. Elle aura été également l'année d'un record dont nous nous serions bien passés, celui de l'été le plus chaud jamais connu en France, depuis l'enregistrement des données météorologiques.



L'explosion des coûts énergétiques et le défi du changement climatique nous obligent donc, à changer rapidement nos modes de vie et de consommation. C'est tout le sens des actions que nous menons, mon équipe et moi-même, depuis le début de notre mandat.

L'Isolation Thermique par l'Extérieur de cinq bâtiments scolaires sur les complexes Schuman et Pasteur, la création d'une bulle nature à Haute-Yutz, les plantations à l'Aéroparc ou encore le reboisement du parcours de santé sont autant d'exemples de mesures concrètes, permettant de limiter notre empreinte carbone.

L'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin sur l'ensemble de la Ville, discutée et actée lors des réunions publiques organisées à l'automne, oriente complètement Yutz dans cette nécessité du développement durable.

Malgré ce contexte difficile, en 2022, la Ville de Yutz a donc su rester ambitieuse et tournée vers l'avenir tout en conservant sa vitalité. Les différentes manifestations municipales comme les Euphoryques, les festivités du 14 juillet, Yutz Plage ou encore très récemment, le défilé et le Marché de Saint Nicolas ont connu de francs succès.

Les événements associatifs culturels, sportifs ou festifs ont été nombreux et appréciés et ont une nouvelle fois montré, le dynamisme de notre ville. J'aimerais ainsi remercier les agents municipaux et l'ensemble des bénévoles des associations qui ont œuvré chaque week-end, à créer de l'animation, du lien et du partage aux quatre coins de notre ville.

Ambitieuse et tournée vers l'avenir, Yutz le sera encore davantage en 2023.

Très prochainement, la réfection des vestiaires du gymnase Saint-Exupéry et les travaux de reconstruction du Val Joyeux démarreront, un concours d'architecture sera lancé pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel moins énergivore au niveau du complexe Saint-Exupéry, dans le but d'y accueillir une nouvelle cantine scolaire, le périscolaire, la bibliothèque, des salles de réunions et quelques services municipaux.

De nouvelles Isolations Thermiques par l'Extérieur sont de nouveau budgétisées notamment à l'école Prévert. La végétalisation de la cour de l'école Victor Hugo ainsi que la création d'un parking à proximité sont également programmées.

Les prochains mois verront aussi l'organisation de nouvelles réunions publiques concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme, laquelle est indispensable pour envisager un développement raisonné de notre Ville en lien avec les besoins du territoire.

Enfin, tout au long de l'année, certaines rues voire certains quartiers verront éclore de nouveaux aménagements cyclables conformément au plan Vélo présenté en juin dernier. Ils ont pour objectifs de faciliter les déplacements en mode doux et de répondre aux enjeux climatiques de demain.

L'ensemble des élus et des agents municipaux est totalement mobilisé dans la réalisation de ces changements. Ils s'associent à moi, pour vous souhaiter une excellente année 2023, pleine de santé, de joie et de réussite tant professionnelle que personnelle.

**Clémence POUGET**  
Maire de Yutz



# Retour sur les conseils

## UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Carole PRIESTER, adjointe au Maire à l'éducation et à la jeunesse, le conseil municipal qui s'est tenu mercredi 14 décembre dernier, a officialisé l'arrivée de David JALLADEAU en tant que conseiller Municipal et a attribué à Monsieur Raphaël KINTZINGER, l'attribution « Affaires Scolaires et périscolaires »



David JALLADEAU

Madame Carole PRIESTER, qui pour des raisons familiales, quittera dans les prochaines semaines le Grand Est pour s'installer en Corse. Elle a donc démissionné du Conseil municipal de Yutz. Par conséquent, Monsieur David JALLADEAU, première personne non élue sur la liste du « Renouveau Yussois », a été officiellement installé conseiller municipal à cette occasion.

Pour des raisons de respect de la parité, les délégations de Carole PRIESTER sont donc réparties entre deux élus.

Tout d'abord, Monsieur Raphael KINTZINGER, actuellement conseiller municipal, sera désormais délégué « aux Affaires Scolaires et Périscolaires ». Ancien enseignant et directeur de l'école Prévert, il connaît parfaitement les problématiques liées aux affaires scolaires et a toute la confiance de Madame le Maire pour assumer cette délégation.



Raphaël KINTZINGER

Enfin, la compétence « Jeunesse », occupée jusque-là par Madame PRIESTER, sera confiée à Lauren POULAIN, qui sera donc titulaire d'une délégation élargie d'adjointe au Maire aux « relations intergénérationnelles, aux aînés et à la jeunesse ».



## SIGNATURE DE CONVENTION « UN TOIT, 2 GÉNÉRATIONS » :

Dans le cadre de son projet municipal mais aussi des actions soutenues par la Politique de la Ville pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et pour encourager la colocation intergénérationnelle, la Ville et l'Association « Un Toit, 2 générations » ont décidé de signer une convention de partenariat.



En effet, la cohabitation intergénérationnelle solidaire permet aux seniors de 60 ans et plus de louer ou sous-louer une partie de leur logement à des jeunes de moins de 30 ans en échange d'un loyer modéré et de services. Cette solution solidaire permet notamment de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et de développer des solutions de logement solidaire.

### À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la Ville versera une subvention annuelle de 500 € permettant à l'association de :

- sensibiliser les seniors au dispositif de colocation intergénérationnelle solidaire ;
- favoriser l'engagement des seniors dans la mise à disposition d'une chambre meublée auprès d'un jeune ;
- répondre à l'isolement des seniors, favoriser leur maintien à domicile et développer le lien entre générations ;
- répondre au besoin des jeunes de se loger à moindre coût.





## **COLLECTE DES MÉGOTS - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ALCOME :**

**7,7 milliards de mégots sont jetés au sol, chaque année, en France. Le ramassage des mégots sur les voies et espaces publics est un travail chronophage et fastidieux mené par les agents du service propreté de la Ville. C'est pourquoi la Ville a décidé de signer une convention avec ALCOME qui œuvre à la prévention dans le domaine de la pollution liée au tabac.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, une filière à Responsabilité Élargie des Producteurs de Tabac (R.E.P.T.) sur les mégots a été créée. Cela consiste au versement

d'une éco-participation par les producteurs à un éco-organisme pour financer des actions d'information, de prévention, de collecte et d'élimination de ces déchets.

À cette fin, la structure ALCOME, créée par les principaux fabricants de produits du tabac, a été agréée par l'État avec comme objectif ambitieux une réduction de 40 % des mégots jetés sur la voie publique d'ici 2027.

**Par cette convention signée avec la Ville, ALCOME accompagnera la commune à travers plusieurs dispositifs, dont :**

- un soutien financier de 1,08 € par habitant ;
- la distribution de cendriers de poche ;
- la mise à disposition de dispositifs de collecte séparée des mégots ;
- l'enlèvement gratuit par unité de 100 kilos massifiés de mégots collectés sélectivement ;
- l'élaboration et la mise à disposition de supports de sensibilisation sur leur impact environnemental.

## **INVESTISSEMENT 9 509 062 €**

**LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT PRÉVUES SUR L'EXERCICE 2023 SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT : Parmi les points présentés, celui relatif au vote du budget faisait référence aux principaux investissements sur lesquels les services vont devoir œuvrer au cours de l'année 2023 :**

### **AMÉNAGEMENT :**

- Réalisation des premiers travaux de construction du nouveau Val Joyeux ;
- Lancement des marchés pour l'édification d'un espace multifonctionnel (cantine, périscolaire, bibliothèque, salles de réunions et services municipaux) sur le complexe Saint-Exupéry ;
- Développement de nouveaux aménagements cyclables ;
- Création d'un parking public à proximité de l'école Victor Hugo ;
- Travaux d'aménagement de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### **ENVIRONNEMENT :**

- Révision du Plan Local d'Urbanisme pour un futur développement raisonné de notre Ville ;
- Réalisation de l'Isolation Thermique par l'Extérieur des bâtiments P1 et P2 de l'école Prévert ;
- 2<sup>e</sup> partie du reboisement du Parcours de Santé ;
- Remplacement des luminaires par des LEDS dans les écoles Schuman et Pasteur ;
- Végétalisation de la cour de l'école Victor Hugo ;
- Création de nouveaux espaces végétalisés sur le site de l'Aéroparc ;
- Mise en place d'un marché de performance énergétique.

### **CULTURE :**

- Création de nouvelles salles à l'école de musique.

### **VOIRIES :**

- Requalification des rues des Prés et Anatole France ;
- Lancement des études pour la requalification de la rue Henri Dunant ;
- Travaux pour la réhabilitation du pont situé rue du Fort.

### **SCOLAIRE ET JEUNESSE :**

- Réhabilitation des sanitaires à l'école élémentaire Charles Peguy ;
- Mise en place de Vidéo Projecteur Interactif dans les écoles préélémentaires ;
- Pose de dispositifs d'atténuation d'ensoleillement sur certains bâtiments municipaux exposés Sud.

### **SPORTS :**

- Rénovation des vestiaires et remplacement de certaines menuiseries extérieures du Gymnase Saint-Exupéry ;
- Aménagement d'un nouveau Skate Parc ;
- Remplacement de la vétuste clôture du stade Vasquez.

### **SÉCURITÉ :**

- Développement de la Vidéoprotection ;
- Modernisation du serveur informatique ;
- Modernisation des dispositifs type Alarme des différents bâtiments municipaux ;
- Création de nouveaux aménagements routiers à certains carrefours.



## PAR CONSÉQUENT, POUR 2023, AFIN DE NE PAS ALOURDIR LA CHARGE DES MÉNAGES, LA MUNICIPALITÉ A AXÉ SA POLITIQUE BUDGÉTAIRE AUTOUR DE 4 AXES :

### ▪ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h et la réduction des températures de chauffage des bâtiments publics de 1°C à 2°C permettront **une économie d'au moins 100 000 € en année pleine**. Les différents investissements réalisés les deux années précédentes sur l'Isolation Thermique Extérieure des groupes scolaires Schuman et Pasteur, contribuent également à une baisse non négligeable des coûts de fonctionnement.

### ▪ SOBRIÉTÉ DANS LES MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Vos manifestations préférées comme Les Euphoryques, le 14 juillet, Yutz Plage ou le Marché de Saint-Nicolas sont maintenues mais elles devront être adaptées tant l'augmentation des coûts des locations, du personnel de sécurité, des troupes ou des spectacles est importante. S'agissant de l'offre culturelle de l'amphY, de la Salle Bestien, du Temple et de la Maison des Bains, elle restera éclectique et appréciée mais sera également plus sobre.

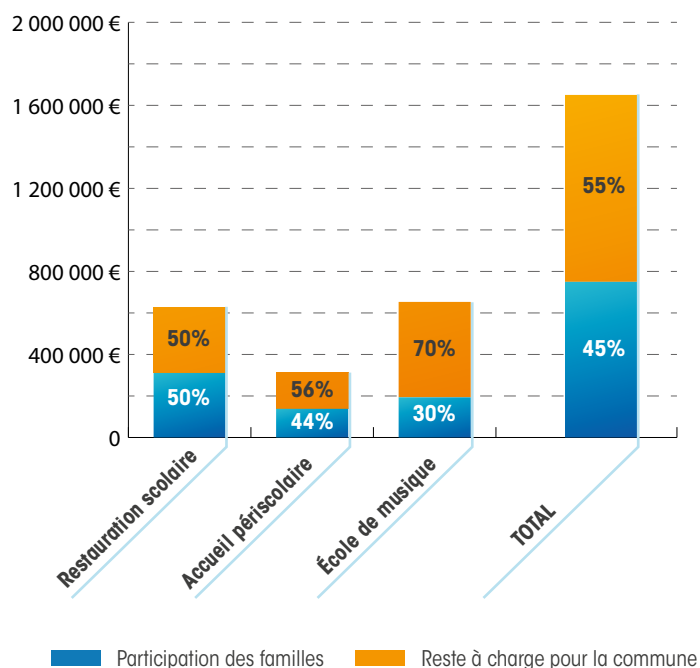
### ▪ PARTICIPATION MOYENNE DES FAMILLES À DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX UTILISÉS

Chaque année, la Ville perçoit des recettes sur certains services destinés aux familles, dont les coûts sont variables en fonction notamment des revenus du foyer.

En 2022, les dépenses liées à la restauration scolaire, au périscolaire, aux accueils de loisirs, aux mercredis éducatifs et à l'école de musique étaient **d'environ 1 650 000 € pour une participation globale des familles à hauteur de 750 000 €, soit un reste à charge pour la Commune de presque 55%**.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, en fonction de l'évolution des coûts, une réflexion sera menée pour adapter le tarif des différents services en fonction des revenus des foyers tout en n'augmentant pas le reste à charge de la collectivité.

Répartition des coûts en € de certains services

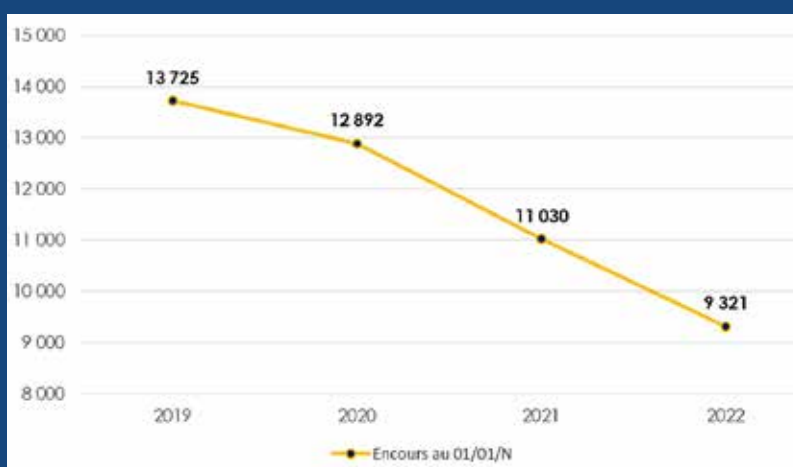


### ▪ MAINTIEN D'UN ENDETTEMENT RAISONNÉ

La dette par habitant était de **535 €** au 1<sup>er</sup> janvier 2022, inférieure à la moyenne nationale des communes de la strate qui était de **829 €**.

Cette bonne gestion permet à la Ville de posséder les marges de manœuvre nécessaires pour financer les investissements conséquents des 3 prochaines années planifiés dans un plan pluriannuel, tout en ne pénalisant pas les finances communales sur le long terme.

### ENCOURS DE LA DETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER EN K€ La Commune s'est désendettée de 1 709 k€ en 2021.











## THÉ **DANSANT**

**Suite au vif succès rencontré par la première édition du Thé Dansant, les Conseils des Enfants et des Jeunes organisent à nouveau cette belle rencontre à destination de nos aînés.**

Le 4 février prochain, ce moment musical sera animé par Walter Musique et permettra aux Yussois âgés de 70 ans et plus de se retrouver pour quelques pas de danse et d'échanges conviviaux intergénérationnels à l'amphY.

**Inscriptions avant le 27 janvier 2023** en se rendant à la Direction de la Solidarité - 93 rue Roosevelt à Yutz [solidarite@mairie-yutz.fr](mailto:solidarite@mairie-yutz.fr)  
Tél. : 03 82 82 26 15



## CONCERT **SÉNIORS**

**Dès 19h30, le vendredi 13 janvier 2023, la Ville organise un concert pour les séniors. Il sera donné par les Tradyeurs (groupe de musique traditionnelle) et Emyo (chœur adolescents) de l'École Municipale de Musique de Yutz, Salle Bestien.**

À l'issue du concert, un moment de convivialité sera proposé à l'ensemble des participants autour de la dégustation de la traditionnelle Galette des Rois.

**Inscriptions avant le 10 janvier 2023** en se rendant à la Direction de la Solidarité - 93 rue Roosevelt à Yutz [solidarite@mairie-yutz.fr](mailto:solidarite@mairie-yutz.fr) - Tél. : 03 82 82 26 15  
Réservation possible de la navette lors de l'inscription sur place ou par téléphone.

## *Des Brioches*

### **POUR LA BONNE CAUSE**

**Du 3 au 9 octobre 2022, les élus, bénévoles et associations yussoises étaient présents dans les différents quartiers de la ville pour vous proposer les traditionnelles brioches de l'amitié. Cette vente organisée par la Direction de la Solidarité en collaboration avec l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés a pour but d'aider cette dernière dans ses projets solidaires tels que l'extension du centre médicalisé de Volkrange.**

**7 199,53 €**, tel est le montant record du chèque remis par Madame le Maire le 28 novembre dernier aux



membres de l'A.P.E.I. Malgré la période difficile que nous traversons, la générosité des Yussois reste sans faille !

Bravo donc à tous, élus, membres du Conseil des Sages, des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes, des associations yussoises (B.A.D.R.A., Y.A.Q.A., A.D.L.O., A.R.Y.C., A.R.S., Yutz en Balade), parents du P.R.E. et aux nombreux bénévoles !

## ON COMPTE **SUR VOUS !**

**Le célèbre slogan des Restos du Cœur, l'association caritative créée en 1985 par Coluche et présente à Yutz depuis 1989, est toujours autant d'actualité.**

Sur notre commune, 76 familles yussoises sont aidées grâce aux dons et au travail des bénévoles. Pour ce faire, des collectes sont organisées le mercredi matin au restos du cœur d'Augny, au Carrefour de Rettel et le vendredi matin aux magasins Carrefour de Thionville et de YUTZ.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire, des permanences ont lieu les jeudis et vendredis à partir de 15h30 au local, place de l'Arc-en-Ciel. La liste des pièces à fournir est disponible sur : [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)  
Les distributions sont quant à elles effectuées les jeudis et vendredis de 13h à 17h.

Enfin, la Ville accompagne ces actions en mettant à la disposition de l'association un véhicule et son chauffeur pour l'organisation des collectes, mais également l'amphY lors du concert caritatif qui s'y est tenu le 25 novembre dernier.

# A31 BIS

**Long de 115 kilomètres, le projet A31 Bis entre le péage de Gye au sud de Toul et la frontière luxembourgeoise est l'une des réponses aux enjeux de mobilité sur le sillon lorrain, artère centrale de l'armature urbaine de la région Grand Est.**

Conduit par l'État, ce projet s'inscrit dans une démarche complémentaire aux projets concernant le rail et le fluvial ainsi que les initiatives pour développer le covoiturage et les autres transports en commun. Il est nécessaire pour satisfaire les besoins de déplacements en évitant la saturation des capacités de l'actuelle A31.

Le projet vise à offrir un itinéraire sûr et fiable en améliorant les déplacements quotidiens des Lorrains ainsi que le trafic de transit. Il contribuera également à une meilleure desserte des équipements éducatifs, culturels, de loisirs, économiques, commerciaux et de santé. Enfin, il doit permettre de maintenir la compétitivité de la région, tout en pérennisant les échanges frontaliers avec le Luxembourg.

Depuis le 21 novembre 2022, une nouvelle séquence de concertation est organisée sur le secteur nord du projet A31 Bis. Objectif : éclairer l'État pour le choix de la variante de tracé pour le contournement de Thionville.



## QUATRE PROJETS DE CONTOURNEMENT :

Parmi les quatre projets mis sur la table, deux prévoient de construire un tunnel souterrain :

**F4 - Un tunnel souterrain passant à l'est de Florange** estimé entre 510 et 630 millions d'euros. Il s'étendrait sur une section de 7,9 km avec une profondeur de 2,2 km.

**F5 - Un tunnel souterrain passant à l'ouest de Florange** estimé entre 530 et 640 millions d'euros. Il s'étendrait sur une section de 6,5 km avec une profondeur de 1,2 km. Un projet rendu possible grâce à la fermeture de la cokerie de Serémange-Erzange.

**F5 - Un tunnel de surface à l'ouest de Florange**, estimé entre 290 et 360 millions d'euros. Il s'agit du projet le moins coûteux. Le tracé s'étendrait sur une section de 6,5 km, mais le tunnel en lui-même ne ferait que 800 m de long.

**F10 - Un viaduc qui surplomberait la Moselle à Terville-sud**, estimé entre 380 et 470 millions d'euros. Le tracé s'étendrait sur une section de 8,1 km, avec un viaduc de 1,6 km sur la Moselle.

**LA CONCERTATION EST OUVERTE**  
**INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS**

**A31 Bis**  
Au cœur du sillon lorrain  
SECTEUR NORD  
MOSELLE - LORRAINE  
LUXEMBOURG

21 novembre 2022 - 3 février 2023

**RENCONTRES DE PROXIMITÉ**

**PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES :**

**Mardi 17 janvier 2023, 19h**  
Salle Victor Hugo à Fameck

**Judi 2 février 2023, 19h**  
Salle Val Marie à Thionville



**Informations et participation à la consultation :**

**A31bis.fr**  
[www.a31bis.fr/fr/donnez-votre-avis-en-ligne](http://www.a31bis.fr/fr/donnez-votre-avis-en-ligne)



# UN JOURNAL PLUS VERT !

**Vous l'avez constaté, votre Trait d'Union a fait peau neuve. Avec le renouvellement du marché d'impression du journal municipal, la Ville a souhaité mettre l'accent sur les critères environnementaux.**



Le décret du 2 mai 2022 concernant le **verdissement de la commande publique**, paru dans le cadre de la loi Climat et résilience, impose aux organismes publics l'utilisation d'un critère d'attribution prenant en compte les **caractéristiques environnementales** des offres.

Cette mesure, applicable aux marchés publics d'impression, communication reprographie et signalétique, valorise les offres écologiques et les **achats publics vertueux**.

Ainsi, le magazine que vous avez entre les mains dépasse les objectifs de la loi :



- Il est **certifié PEFC**, autrement dit, son papier est issu de forêts à gestions durables ;



- Il dispose du **label « Imprim'vert »** : les encres utilisées sont toutes d'origine végétale ;



- Il est constitué à plus de **40% de papier recyclé** ;

- Le prestataire recycle tous ses papiers, ses cartouches d'encre ainsi que les plaques offsets nécessaires à l'impression ;

- Tous les emballages utilisés pour le conditionnement du journal sont en carton ondulé, en fibre recyclée kraft ou en film plastique biodégradable.



Cette approche plus écologique a un coût qu'il est nécessaire de rappeler. Chaque année ce sont près de **40 000 €** qui sont alloués au budget de la commune afin d'éditer et distribuer le **"Trait d'Union"** et ainsi d'informer les Yussois de l'actualité et des projets en cours ou à venir.

# ÉCONOMIE



→ **Nathalie SCHERER**  
Sophrologue certifiée RNCP  
12, rue du Limousin  
57970 YUTZ  
Tél. 06 81 39 06 15  
nathscherer57@gmail.com



→ **La voix des sens**  
Hypnothérapeute  
12, rue Caroline Aigle  
57970 YUTZ  
Tél. 06 48 37 73 81  
Uniquement sur rendez-vous



## RAPPEL :

Tous les travaux de création, d'aménagement ou de modification d'un E.R.P. doivent faire l'objet d'une autorisation au titre de l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation.

Cette autorisation ne peut être délivrée que si les travaux sont conformes aux règles d'accessibilité aux handicapés (article L 111-7) et aux règles de sécurité (articles L111-23-1 et 2).

Il est donc nécessaire, avant de réaliser quelques travaux que ce soit, de prendre contact avec les services de la Mairie qui pourront alors vous informer sur les démarches à suivre :

Mail : [yutz@mairie-yutz.fr](mailto:yutz@mairie-yutz.fr)  
Tél. : 03 82 82 26 19





# Rentrée scolaire 2023-2024

## Quels enfants sont concernés ?

- les enfants nés en 2020 qui feront leur entrée en maternelle,
- les enfants qui entrent au CP,
- les nouveaux arrivants.

## INSCRIPTION SUR " MON ESPACE CITOYEN " DU 23 JANVIER AU 3 FÉVRIER :

### Etape 1 :

Création de votre espace citoyen sur :

[www.espace-citoyens.net/yutz/espace-citoyens](http://www.espace-citoyens.net/yutz/espace-citoyens)

### Etape 2 :

Création de votre famille dans « **Entourage** ». Étape indispensable pour que le service scolaire puisse traiter votre demande.

### Etape 3 :

Une fois la déclaration de votre famille validée, vous en serez averti par mail et le bouton « **Inscription Scolaire** » apparaîtra sur votre page d'accueil.

**Il vous suffira ensuite de suivre la procédure d'inscription.**

### Etape 4 :

Vous serez informé du traitement de votre dossier par mail et la fiche d'inscription de votre enfant sera disponible dans « **édition de documents - enseignement** » sur votre espace.

### Etape 5 : Admission à l'école

Pour tout renseignement complémentaire, les familles peuvent s'adresser au service scolaire de la Ville de Yutz du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 par téléphone : 03 82 52 31 15 ou au 03 82 54 96 29.

**MON ESPACE PERSO**

Identifiant :

Mot de passe :

J'ai oublié mon mot de passe.

**JE N'AI PAS D'ESPACE**

Créez votre espace personnel qui vous donne accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec le maire.

**BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYEN**

**Un guichet unique en ligne au bénéfice de tous...**

Nous vous souhaitons la bienvenue sur l'Espace Citoyen, dest démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne.

Transmettez-nous vos demandes à partir des formulaires disponibles :

- Les demandes d'actes d'état-civil
- L'inscription sur les listes électorales
- L'inscription et la réservation aux activités périscolaires
- Le dépôt des documents administratifs
- Etc...

**Vous pouvez dès à présent créer votre espace personnel !**

En saisissant vos identifiants, vous pourrez accéder à votre tableau de bord :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces jointes

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

## Documents à numériser pour l'inscription :

- Le livret de famille (page parents et enfants) ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si l'hébergement se fait chez un tiers : attestation d'hébergement + carte d'identité + justificatif de domicile du tiers ;
- Carte d'identité des deux parents (recto/verso) ;
- En cas de divorce, veuillez joindre le jugement ;
- En cas de séparation, veuillez joindre une attestation d'autorisation d'inscription de l'autre parent.

## Demande de dérogation :

### Sur rendez-vous au service scolaire

Tél : 03 82 52 31 15 ou 03 82 54 96 29.

## Documents à fournir pour une dérogation :

- L'ensemble des pièces précédentes ;
- Justificatif de travail des deux parents (attestation employeur ou fiche de paie) ;
- Attestation de la personne qui garde l'enfant ou contrat d'assistante maternelle ;
- Carte d'identité Recto/Verso et attestation de domicile de la personne qui garde l'enfant.





# Retour sur LES FESTIVITÉS DE LA SAINT-NICOLAS

## FÉÉRIE DE SAINT-NICOLAS

Du 3 au 18 décembre dernier les festivités de la Saint-Nicolas ont animé la ville et fait battre le cœur des Yussois, petits et grands.

Le départ fut donné au moment de la remise des clés de la ville par Madame le Maire au saint homme avant le traditionnel défilé de la Saint-Nicolas mené par l'association S.Y.M.E.C. Puis pendant 16 jours les animations se sont succédées esplanade de la Brasserie transformée en véritable cocon enchanteur.

Gourmandises, découvertes artisanales et créatives ont accompagné les Yussois le temps d'une visite dans un univers féérique habité par quelques lutins facétieux, musiciens, poètes troubadours et autres créatures extraordinaires. Le tout fut ponctué par des contes fantastiques et des dessins animés qui ont fait voyager et rêver les jeunes Yussois autour de délicieuses friandises.

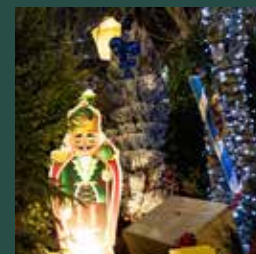
Tenue par Yutz en Balade, L.U.L.A. et le Tennis Club, la patinoire a permis d'offrir de beaux moments de glisse.

Pour qu'une fois encore la magie soit au rendez-vous de cette manifestation emblématique, l'ensemble des agents de la commune a contribué à préparer, installer et décorer le Marché de Saint-Nicolas mais aussi nos rues et nos quartiers.



### LE MARCHÉ EN CHIFFRES

- **+2 000 heures** de travail ;
- **2 500 €** de location de décors ;
- **4 400 €** pour l'achat de nouvelles décorations ;
- **3 200 €** petit matériel pour la réfection et la réparation des décors ;
- **1 350 €** d'achat de petit matériel pour décors et illumination des décors ;
- Plus de **1 000 élèves** accueillis, avec distribution de tickets manège pour les maternelles et de tickets patinoire pour les primaires ;
- **10 compagnies/artistes/conteurs/musiciens** accueillis ;
- **4 dessins animés** projetés ;
- **196 kg** de bonbons et **90 kg** de papillotes distribués par saint Nicolas ;
- Plus de **40 agents** mobilisés pour l'organisation et la réalisation du marché.







# ILS ONT FAIT VIVRE L'ESPRIT DES FÊTES À YUTZ



Si la réputation du Marché de Saint-Nicolas n'est plus à faire, c'est également grâce à l'investissement des associations yussoises, venues braver le froid de décembre pour s'occuper des chalets du marché. En effet, la ville de Yutz a pu compter sur ses associations largement représentées parmi les quelques 40 chalets du marché.

Grâce aux stands de ces associations, les visiteurs ont pu se réchauffer avec de bonnes boissons chaudes et épicées de Noël, déguster de bonnes spécialités réconfortantes sucrées et salées, mais également préparer sereinement leurs tables de fêtes et acheter des cadeaux à mettre sous le sapin. La diversité et la qualité des produits proposés ont permis aux nombreux visiteurs de consommer les spécialités locales et artisanales.

Un défi relevé haut la main par les associations yussoises qui ont su représenter fièrement et à merveille les couleurs de leur ville lors de ce rendez-vous magique qu'est le Marché de Saint-Nicolas.



**Samedi 3 décembre, le 32<sup>e</sup> défilé de Saint Nicolas, organisé par l'association « Si Yutz M'était Conté » a parcouru les rues de Yutz devant plus de 10 000 spectateurs émerveillés. Avec sa longue barbe blanche, suivi de son compère, le père fouettard, le grand saint Nicolas a sillonné la ville, sa hotte pleine de friandises pour récompenser tous les enfants.**



À Yutz, Saint-Nicolas c'est avant tout une histoire de solidarité et de convivialité. Pour cette manifestation, le bon patron lorrain fédère sous sa bannière, de nombreuses associations yussoises, ainsi que des associations de Kuntzig et Manom. Mais avant ce jour très attendu, tout un travail loin des yeux du public est effectué en coulisses. Dans un lieu tenu secret, les préparatifs vont bon train et c'est un joyeux brouhaha qui accompagne la conception des quatorze chars de cette manifestation.

**Merci à tous !**

- L'Association des Résidents du Stockholm
- L'Association du quartier de l'Ambanie
- L'Amicale de l'Ancien village
- Les Uns et Les Autres
- Les Voisins de l'Olympe
- La Confrérie Saint-Nicolas
- Aéro Parc Yussois
- M.J.C.
- Les Vieilles Tiges
- La Société de Gymnastique

- Le Centre Equestre de Yutz
- Les chevaux islandais
- Yutz en balade
- L'association Poussières d'Étoiles
- L'association Tout feu, tout flamme
- Collectif Saint-Nicolas de Manom
- L'Association Forum de Kuntzig
- Les bateleurs de Sire Jean
- L'Harmonie Municipale de Yutz
- Les Joyeux Lurons

- La Batterie-Fanfare de Bertrange Immeldange
- L'Harmonie Municipale St Louis de L'Hôpital
- Tambour Verein Köllerbach
- Marching Band Völklingen
- Yutz' Actif
- Le Crédit Mutuel
- Les entreprises, commerçants
- Le Département de la Moselle

# Lauréats DU SPORT 2022



Le 2 décembre dernier, la soirée des Lauréats du Sport a été l'occasion pour la Ville de Yutz de mettre en lumière plus de 390 SPORTIFS récompensés dans 18 CATÉGORIES différentes pour leur investissement au sein des associations yussoises, qu'il s'agisse d'adhérents, d'arbitres, de bénévoles ou d'entraîneurs.

À Yutz, nous valorisons le sport. Les différentes équipes de la ville font la fierté de tous et il est important de les mettre à l'honneur.

D'ailleurs, si le sport représente souvent l'effort, le dépassement de soi et la performance, il peut aussi être porteur de bien d'autres valeurs. C'est pourquoi, cette année, la Ville a tenu à mettre en avant et à récompenser les actions menées dans de nouvelles catégories.

Ces dernières ont été récompensées par des bons d'achat et des prix qui ont été offerts par la Ville et par les partenaires de la soirée :

▪ **LA MEILLEURE ORGANISATION SPORTIVE**, prix décerné au **Club Sportif Cycliste de Yutz** pour la course de vélos La Yéti. Le club a reçu un bon d'achat de matériel pédagogique de 300 € par la Ville de Yutz et par l'entreprise de peinture, façades et revêtements de sol **APIB** pour le maintien de l'état de propreté de l'espace public ;

▪ **PRIX DE LA MEILLEURE ACTION TOURNÉE VERS LES SCOLAIRES** décerné au **Tennis Club Aéroparc** pour Mini Open de Moselle des écoles (tournoi MOME) qui a reçu un bon d'achat de matériel pédagogique de 300 € par la Ville de Yutz et l'entreprise **Est Multicopie** ;

▪ **PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** décerné au **Kayak Club de Yutz** pour le nettoyage des berges de la Moselle, qui a reçu un bon d'achat de matériel pédagogique de 300 € par la Ville de Yutz et la boutique yussoise **La Balançoire** ;

▪ **PRIX DE L'ACTION SOLIDAIRE** décerné au club des **Vieilles Tigres** pour le match qu'il a organisé en faveur de l'association « La Pédiatrie Enchantée » récompensé d'un bon d'achat de matériel pédagogique de 300 € par la Ville de Yutz et le magasin **Norma**.

Enfin, félicitations à Monsieur **Marc VILLAUME**, Président du club du **TYGRE** qui a reçu le **PRIX DU DIRIGEANT D'OR** grâce à son investissement sans faille au sein du club depuis de nombreuses années. Un bon d'achat de 250 € lui a été remis par la Ville et par l'agence **Fensch Voyages Yutz**.



Félicitations à vous tous qui faites vivre le sport à Yutz et merci également à Décathlon Yutz qui a offert de nombreux lots lors de cette soirée !



# Quand sport RIME AVEC SOLIDARITÉ

**Le sport est vecteur de valeurs fortes : en effet grâce à ce dernier on peut apprendre à se dépasser, à améliorer toujours davantage ses performances, à avoir l'esprit d'équipe mais pas seulement. Le sport nous apprend également la tolérance, la solidarité et le respect de l'autre. Des valeurs en adéquation totale avec des actions solidaires.**

De plus, lorsqu'une compétition sportive est organisée afin de récolter des fonds et pour soutenir une cause, l'enjeu n'est plus seulement de se qualifier ou de gagner un titre mais de se dépasser pour ceux qui ne le peuvent pas.

À Yutz, les défis sportifs riment à merveille avec challenges solidaires. Prenons par exemple le cas du **"Moustache Game"**, organisé au mois de novembre depuis deux ans par la fondation **"Movember Foundation Charity"** et par le **TYGRE**, le club de Rugby. Il s'agit d'un tournoi caritatif de rugby à cinq, ouvert à tous, visant à sensibiliser le public aux maladies touchant les hommes telles que le cancer de la prostate. L'ensemble des bénéfices récoltés lors de cet évènement sont remis à la fondation Movember Foundation Charity.

Le club de football yussois **les Vieilles Tigres** a également organisé courant juin, un match de gala solidaire opposant les Vieilles Tigres aux anciens joueurs du F.C. Metz, en faveur de l'association **"Pédiatrie enchantée"** qui permet à des jeunes enfants hospitalisés d'avoir des activités ludiques et culturelles.

En octobre, ce sont près de 700 participants qui ont pris part à la course **"la Yussoise"**, organisée par **l'association Poussière d'Étoiles** au profit de l'association **« AREMIG - La Maison des Parents »**. La Maison des Parents est un lieu de vie et d'échanges qui permet d'héberger les familles d'enfants hospitalisés atteints de cancer ou de maladie grave, situé à 200 m de l'hôpital d'enfants du CHRU de Nancy.

Enfin, à Yutz de nombreuses associations participent chaque année au **Téléthon** qui lutte contre les maladies génétiques rares. C'est le cas du **club de handball yussois "Les Louves"** qui a organisé en novembre un tournoi loisirs dont les recettes ont été intégralement reversées au Téléthon.



**Être sportif c'est également montrer l'exemple aux plus jeunes générations. Les différents clubs sportifs yussois l'ont bien compris.**



# Les travaux **DANS LA VILLE**



## **POSE DE LA PREMIÈRE PLANCHE DU CAMPUS SAINT-VINCENT DE PAUL :**

**Dans le TU237 du mois de septembre-octobre 2022, nous évoquons le projet post BAC développé par l'association du Lycée Technique Saint-Vincent de Paul : l'installation d'un campus étudiants sur l'espace Cormontaigne à Yutz.**

Le 15 décembre dernier, Madame le Maire et les élus participaient à la pose de la première planche de ce futur bâtiment de type R+2 qui comprendra 17 salles de classes, des salles d'étude, une bibliothèque, l'administration ainsi qu'une partie dédiée à la vie étudiante.

Le lycée ambitionne d'accueillir une centaine d'étudiants répartis entre le DTS Imagerie pour l'instant situé à Algrange et le tout nouveau DN MADe, Diplôme National des Métiers des Arts et du Design.



## **AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE RUE DES ROMAINS :**

D'abord temporaire, l'installation de deux îlots directionnels a été validée en concertation avec les riverains, les cyclistes et les usagers lors des différentes réunions publiques organisées à l'automne dernier. En zone 30 Km/h depuis septembre dernier, cet aménagement est dorénavant définitif. Il permet de faciliter le déplacement en vélo de l'avenue des Nations vers le quartier Olympe et l'école Prévert, en empruntant des rues moins passantes comme Ambroise Paré, Chateaubriand, Kreutzer ou encore Alain Mimoun.

De la signalisation supplémentaire est également prévue lorsque les conditions climatiques le permettront.



## **ÉCOLE VICTOR HUGO :**

**La sixième et dernière classe de l'école Victor HUGO a elle aussi été pourvue d'une isolation phonique accompagnée de la pose d'un faux-plafond et du remplacement de ses luminaires en LED.**

Cela offre aux enfants comme à l'équipe enseignante de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.



**Montant total des travaux : 5 435 € TTC**

# VOUS AVEZ DIT KIT-SAC



**Le Kitsac est un lieudit de Yutz qui se situe sur le ban de Macquenom. Le Traité du département de Metz présenté en 1756, précise: « Macquenom : village annexe de Yutz, à droite de la Moselle, près de la basse Yutz dont il n'est séparé que par les maisons des deux pâtés. Ce village est destiné ainsi que la haute et la basse Yutz, pour être démoli afin d'augmenter les fortifications de Thionville ».**

Épargné par le Général Hugo en 1815, Macquenom a survécu aux convulsions de la fin du 1<sup>er</sup> Empire. Ce hameau dont il est question dès 1276, est le moins peuplé des trois villages puisqu'en 1823, il ne compte que 200 habitants sur les 1100 de l'ensemble, toutefois, son territoire est le plus grand. Il possède les terres fertiles de l'ancien lit de la Moselle où poussent le blé et les plantes maraichères, ce qui vaut aux Macquenomois le surnom de « mangeur de carottes ». A partir du blocus napoléonien de 1806, la betterave à sucre est plantée pour palier le sucre de canne. Une sucrerie s'installe au niveau de la rue Pfleming.

Yutz est devenue française par le traité des Pyrénées en 1659 mais la langue parlée reste le Luxembourgeois. **Kitsac est ainsi une déformation germanisante et pudique de « cul-de-sac ».** C'est une « impasse ». Elle s'ouvre sur la Grand'rue et se termine par un terre plein que viennent lécher les crues de la Moselle. Cette rue bordée d'un large usoir sur lequel s'entassaient le fumier et le matériel agricole, est dominée par la ferme « GROSSE », entourée d'une ou deux autres exploitations, d'une forge, de maisons de cultivateurs et de manœuvriers.

Le Kitsac qui présente toutes les caractéristiques du «village-rue» lorrain est le coeur du hameau de Macquenom. Un calvaire avec une croix à double face en pierre de Jaumont s'impose dès l'entrée entre

la ferme DUPONT et la forge. La large voie centrale conduit à une source érigée en fontaine qui compte trois bassins, l'un pour les besoins de la population, l'autre pour les animaux et le troisième pour battre la lessive.

A gauche de cette fontaine s'élève une chapelle qui est dédiée à la Vierge et à saint Michel archange. Il faut rapprocher ce patronage du nom même du village, si Hof évoque une cour ou villa, Macken semble venir de Méchel ou Michel. Saint Michel terrassant le dragon est souvent présenté comme l'héritier du dieu celte Taranis romanisé en Jupiter à l'anguipède qui domine le tonnerre et les eaux. Cette chapelle a subi d'importants dégâts pendant la guerre de Trente Ans. En 1696, les habitants de Macquenom adressent une pétition à l'évêque de Metz en lui rappelant qu'ils ont fait le nécessaire pour consolider la nef mais que l'Abbé de Villers-Brettnach à qui incombe la restauration du choeur manque à ses obligations.

**Le vieux Kitsac était un village.** Ses habitants proches les uns des autres, s'entraidaient et se retrouvaient pour les fêtes comme carnaval, le 1<sup>er</sup> mai, la « tue cochon » ou la veillée. Ces paysans n'étaient pas importunés par les odeurs de feu de bois et d'étables, par le chant du coq et celui de l'eau qui coule, le tintement des cloches et des coups de marteaux. Le Kitsac était aussi un paradis pour les enfants qui trouvaient sur les berges de Moselle, le plus beau des terrains de jeu.

La chapelle n'existe plus depuis longtemps, la fontaine n'a pas survécu au tout-à-l'égout, la forge a été rasée comme la ferme Grosse transformée en parking. La ligne de chemin de fer et ses caténaies barrent l'horizon. Il faut toutefois admettre que la place des Deux Maires ne manque pas de charme et, à cet endroit, il est permis de penser que l'ombre tutélaire de François DUPONT n'a pas été sans influence sur la vocation municipale du jeune Patrick WEITEN originaire de ce quartier.

**Désormais, le Kitsac n'est plus que la prolongation de la rue de la Culture, mauvaise traduction de Bauernstrasse comme le souligne Jean Vodaine, mais qui prend sens avec la transformation de la Maison des bains en une très belle salle d'exposition.**

(Source : Jean-François Tritschler)

# Saison CULTURELLE 2022-23



Billetterie en ligne sur  
[www.l'amphy.com](http://www.l'amphy.com)

Renseignements & informations :  
✉ : [lamphy@mairie-yutz.fr](mailto:lamphy@mairie-yutz.fr) ☎ : 03 82 56 14 15  
[www.lamphy.com](http://www.lamphy.com) - [www.bestien.ville-yutz.fr](http://www.bestien.ville-yutz.fr)



## → Grosse chaleur

**Mardi 17 janvier 2023 - 20h30 - l'amphY // Théâtre**

En vacances dans le Lubéron, un haut fonctionnaire doit supporter dans son havre de tranquillité une ribambelle de gêneurs et d'empêcheurs d'arroser en rond. Femme, enfant et belle-mère au premier rang, beau-frère et belle-soeur en cadeau bonus. S'ajoutent à l'équipe une terrible canicule et une mère restée seule dans son appartement à Paris. Le cocktail est bouillant, voire explosif... avec cette chaleur ça va être dur de le garder frais...

*Une pièce de Laurent RUQUIER*

*Mise en scène Anthony MARTY avec Danièle GILBERT, Pétronille MOSS, Ida DAY, Jean-François GALLOTTE, Laurent MENTEC, Morgan LAQUERRE*

Jean-François GALLOTTE    Danièle GILBERT    Pétronille MOSS

**QUAND LES VACANCES TOURNENT AU CAUCHEMAR...**

AVEC  
Ida DAY  
Morgan LAQUERRE  
Laurent MENTEC

DÉCORS  
Erwan LE BOULICAUT

## → Les Viziteurs

**Vendredi 20 janvier 2023 - 20h30 - Salle BESTIEN // Concert - Pop-Rock**

Ils sont parmi nous. Ils viennent d'un univers de volutes mélodiques égarées pour subjuguier un monde encore incrédule... que le spectacle a déjà commencé. Un crooner, une rock-lady, des soufflants... vous proposent de (re)découvrir un répertoire souvent légendaire entre tubes pop rock, pépites de la chanson française, titres aux influences jazzy et même de la B.O. de séries TV. dans des arrangements subtils qui distillent toute la sensibilité de leur art. L'improvisation s'invite souvent dans ces douces mélodies et les embarque alors progressivement sur des chemins plus aventureux. Un spectacle Melting Pop et d'autres curiosités où le souffle de ces partitions emblématiques réveille notre mémoire collective.



## → Cendrillon

**Mardi 24 janvier 2023 - 20h30 - l'amphY // Ballet**

Le Grand Ballet de Kiev nous offre une somptueuse production dans la pure tradition du ballet classique et nous transporte dans l'univers merveilleux de ce conte de fées qui a bercé notre enfance.

Emblématique du répertoire classique, ce ballet en trois actes, sur l'envoûtante musique de Prokofiev, garde tout son pouvoir d'enchantement. Il fait merveille avec les brillants solistes et le superbe corps de ballet du célèbre Grand ballet de KIEV. Un régal pour les yeux et le cœur, du bonbon pour les petits comme pour les grands. Si la danse est sans doute l'art le plus raffiné, il est cependant tout à fait accessible pour le grand public de l'aborder grâce à la splendide musique de PROKOFIEV et ce ballet merveilleux qui séduira les plus néophytes.





→ **Harpagia Septet**

**Vendredi 10 février 2023 - 20h30 - Salle BESTIEN // Concert - Jazz**

Avec 7 compositions, Marc LÉONARD vous propose un voyage musical allant du jazz à la fusion, en passant par la bossa-nova et la ballade. Une belle composition de Michel ALTMAYER, "Blue", et deux reprises complètent l'album.

Les concerts d'Harpagia Septet reprennent les morceaux du CD et six morceaux chantés supplémentaires qui ne figurent pas sur l'album, sont également joués. Les trois chanteuses apportent une grande originalité dans l'interprétation des chansons s'inspirant du jazz et de la bossa-nova.

Avec les chanteuses Julie PAGNOTTA, Isabelle LORELLI et Christelle HEIN, aux voix suaves et racées, Guy SCHNEIDER (basse et contrebasse), Thadée SARTER (basse) et Enguerran ALTMAYER (batterie).



→ **Black Comedy**

**Mardi 28 février 2023 - 20h30 - l'amphY // Théâtre**

Dans ce classique anglais de la comédie, totalement burlesque et déjanté de Peter Shaffer, la grande soirée organisée en l'honneur d'un éminent collectionneur d'art va virer au désastre suite à une panne de courant qui plonge tout un immeuble dans le noir.

Black Comedy, c'est une pièce où le spectateur voit tout ce qu'il n'est pas censé voir... Et il a bien de la chance.

C'est un colin-maillard chaotique, une pièce chorale où personne ne tient plus debout. Une course effrénée contre la montre où rien ne se passe comme prévu. Black Comedy nous confirme une chose : dans le noir, tout est possible. Surtout le pire.

*Auteur : Peter SHAFFER*

*Mise en scène : Grégory BARCO avec Guillaume SENTOU, Virginie LEMOINE, Mélanie PAGE, Laurent RICHARD, Bertrand DEGRÉMONT, Anouk VIALE et Rémy ROUBAKHA*



→ **Stephan EICHER**

**Judi 2 mars 2023 - 20h30 - l'amphY // Concert - Chanson française**

Chaque fois que Stephan EICHER rencontre des obstacles dans sa vie, il refuse qu'on le réduise au silence et continue d'écrire et d'enregistrer des chansons. C'est ce qu'il a fait de ses journées, avec ses amis musiciens, quand ils ne voyageaient pas entre chaque concert.

Le plaisir de se retrouver, de créer, d'enregistrer de surcroît dans des lieux très inspirants. Un studio d'enregistrement itinérant fit partie du voyage pour faire de chaque instant de temps libre, un moment de création... Des textes de Philippe DJIAN et de Martin SUTER attendaient d'être mis en musique.

L'énergie de ce voyage s'est immiscée dans son E.P. "Autour de ton cou". Beaucoup de choses ont changé depuis son dernier album "Homeless Songs", beaucoup de choses vont changer.

Stephan EICHER le sait, et il le chante avec les mots simples et forts de l'ami Philippe DJIAN.





### → Une situation délicate

**Jeudi 9 mars 2023 - 20h30 - l'amphY // Théâtre**

Nicolas, très amoureux de Julie, rêve de l'épouser. Touchée par cet amour fou, elle décide de rompre avec son amant Philippe, de 20 ans son aîné et marié à Marianne. Elle doit rencontrer une dernière fois Philippe chez lui et fait croire à Nicolas qu'elle se rend chez ses parents. Il va secrètement la suivre.

Malentendus, quiproquos se succèdent ! La catastrophe n'est jamais loin et tous vont se retrouver dans une situation très... délicate !

*Auteur : Alan AYCKBOURN*

*Mise en scène Ladislas CHOLLAT avec Gérard DARMON, Clotilde COURAU, Max BOUBLIL, Elodie NAVARRE*



### → Fujazzi Jazztet - feat. Edith van den Heuvel

**Vendredi 10 mars 2023 - 20h30 - Salle BESTIEN // Jazz**

Bien connu au Grand-Duché, cette formation franco-néerlandaise-luxembourgeoise se caractérise par un répertoire éclectique, comprenant tant des arrangements conçus sur mesure de standards de jazz que des compositions originales. Avec sa chanteuse néerlandaise en vedette, ce sextet de jazz entend proposer lors de son passage à la Salle BESTIEN un programme varié et divertissant.

Edith VAN DEN HEUVEL - chant, Paul KLEIN - saxophones, Pierre UNFER - claviers, Paulo SIMOES - guitare, Tom REIFF - contrebasse, arrangements, Const KIFFER - batterie



# 🎵 FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

**Le 21 juin prochain, la Ville de Yutz souhaite revenir aux origines de la Fête de la Musique, en offrant aux musiciens et chanteurs amateurs une scène, pour se produire Esplanade de la Brasserie.**

Pour organiser le déroulement de la soirée et l'enchaînement des groupes, nous vous invitons à déposer votre candidature à l'adresse [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr), avant le **23 avril 2023**, en indiquant le nom de la formation, le nombre de musiciens, le type d'instruments, le style musical et, éventuellement, la puissance électrique nécessaire.

### Renseignements & informations :

✉ : [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr)

☎ : 03 82 53 31 10





### **Merci Carole !**

Outre les manifestations de fin d'année, lesquelles ont été, comme chaque fois, très réussies, ce mois de décembre a vu la démission de Carole Priester, adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse, pour qui une nouvelle vie familiale et professionnelle commence en Corse.

Depuis notre élection en 2020, Carole s'est beaucoup investie avec son service à l'amélioration de la politique éducative de la Ville. En deux ans, sous son impulsion, les mercredis éducatifs ont été mis place sur la journée entière, les centres aérés ont été aménagés sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires (hors Noël) et les dotations financières et informatiques pour l'ensemble des écoles ont été considérablement augmentées. Avec sa coopération, ce sont aussi 5 groupes scolaires pour lesquels des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur ont été réalisés améliorant ainsi considérablement les conditions d'enseignement et l'empreinte carbone de la ville.

Également, par la suppression du dernier ramassage scolaire bénéficiant seulement à une trentaine de familles de l'école Prévert jusqu'en juin 2022, ce sont aujourd'hui, plus d'une soixantaine d'élèves de l'école Victor Hugo qui se rendent régulièrement en bus dans un gymnase municipal pour y pratiquer une discipline sportive. Ce sont aussi quotidiennement les enfants des écoles Emile Fritsch qui se rendent plus facilement à la cantine afin de passer plus de temps à table que dans les transports.

Elle était assistée dans sa fonction par Raphaël Kintzinger, conseiller municipal et ancien directeur d'école. Sa connaissance des dossiers et du milieu de l'enseignement, sa disponibilité et son enthousiasme font de lui le remplaçant idéal de Carole. Afin de respecter la parité, il ne peut devenir adjoint et devient donc Conseiller Municipal délégué aux affaires scolaires et périscolaires.

S'agissant de la compétence jeunesse, elle sera confiée à Lauren Poulain, qui sera donc titulaire d'une délégation élargie aux « relations intergénérationnelles, aux aînés et à la jeunesse ».

Cette nouvelle organisation, pleine de bon sens et choisie en fonction des compétences et des disponibilités de chacun, permettra de travailler dans la continuité et sans aucune dégradation de la qualité du service proposé aux familles yussoises.

Devant les défis qui nous attendent et pour lesquels chacun doit être conscient, nous resterons pleinement mobilisés en 2023, afin de faire de Yutz, une ville agréable, tournée vers l'avenir, avec un développement raisonné, sensible aux problématiques environnementales, et une ville solidaire et bienveillante à l'égard des plus fragiles.

Bonne et heureuse année 2023,

Les membres du Renouveau Yussois  
renouveau.yussois57@gmail.com  
Excellentes fêtes de fin d'année à tous,

## Une gestion en bonne Maire de famille...

Le leitmotiv de la majorité municipale. Et pourtant ! Une bonne Maire de famille n'aurait pas détruit prématurément le bâtiment du Val Joyeux, sans s'assurer d'avoir un permis de construire valide ! Les accueils de loisirs sans hébergement des enfants auraient ainsi pu être maintenus au cours des mois de juillet et d'août dans ce cadre de verdure et de nature, surtout avec les vagues de chaleur de cet été. De même, la location de la salle pour les fêtes de famille aurait pu être poursuivie alors que nous manquons cruellement de salles prévues à cet effet et que la salle Petit Prince est également amenée à être détruite avant la fin du mandat.

Une bonne Maire de famille ne proposerait pas d'une année sur l'autre les mêmes projets avec des coûts croissants (projet du Val Joyeux (+79%), projet du bâtiment multifonctionnel Saint-Exupéry (+96%)) résultant certes en partie de l'inflation mais surtout d'un manque de maîtrise de la gestion de projets. Depuis 2020, chacun des 4 exercices budgétaires a montré des investissements à géométrie variable en fonction d'études onéreuses et interminables et l'absence de vision à long terme pour la Ville (projets structurants, impact de la révision du PLU...).

Yutz est tout de même la cinquième plus grande ville de Moselle et elle n'exerce plus aucune influence au niveau de la communauté d'agglomération. En tant que 1<sup>ère</sup> vice-présidente, notre Maire se devrait de défendre plus vivement les intérêts de notre commune et d'exprimer sa position quant aux grandes orientations qui se dessinent comme la fusion avec la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Pourtant, lors des conseils communautaires, il est rare que l'on entende la voix de notre Maire sur ces sujets !

Les semaines, les mois passent et se ressemblent. Une ville sportive telle que la nôtre, labellisée Terre de Jeux 2024 sans un adjoint délégué aux sports, reste pour nous aujourd'hui une incohérence, sans compter que notre Maire souhaite transférer la gestion du sport de haut niveau à la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, il s'agit de l'adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse, démissionnaire, qui ne sera pas remplacée. Une simple délégation sera donnée à un homme, faisant fi de la parité. Nous nous devons de rappeler l'importance de l'enseignement, de la jeunesse et des valeurs du sport pour nos concitoyens.

Nous déplorons également le choix marqué de l'équipe municipale d'aller vers la répression plutôt que la prévention en matière de sécurité. Après le dispositif de Mairie vigilante, nous voilà avec un dispositif de vidéo-verbalisation. Nous sommes bien loin d'une police municipale accessible, à l'écoute, qui fait dans la pédagogie. Nous vous souhaitons néanmoins une très belle et heureuse année 2023 !

Ensemble pour Yutz - EPY  
ensemblepouryutz@orange.fr

## Une boussole pour 2023 ?

L'actualité du conseil municipal, en décembre, se concentre autour de l'adoption d'un budget qui doit permettre de décliner les projets et ambitions pour la prochaine année civile.

Le DOB (débat d'orientation budgétaire) constitue réglementairement la pierre angulaire de l'engagement et de la définition de la politique municipale. Pour les collectivités - comme pour les familles - prévoir et identifier les recettes et dépenses incompressibles doit permettre de dégager les marges disponibles au service des réponses à apporter aux besoins identifiés.

De débat il n'en a guère été question tant le contexte d'incertitude que nous traversons semble brouiller toute capacité d'anticipation :

- L'État s'engage certes à compenser les baisses de recettes des communes (dues par exemple à la disparition de la taxe d'habitation) mais la loi de finance n'est pas votée et la parole de ce gouvernement apparaît au fil des jours et des promesses non tenues de moins en moins crédible (!),
- à l'autre bout de la lunette, sur fond d'inflation, de pénuries, les charges auxquelles doit faire face chaque commune sont difficiles à évaluer, anticiper.

Dans ce contexte d'incertitude, nous pouvons comprendre le discours de prudence développé par la majorité municipale mais nous plaçons aussi pour la sortie d'une posture de victimisation, au fil de l'eau, sans boussole lisible.

Ainsi le report systématique du non-réalisé de l'année précédente, comme l'élément essentiel des projections sur l'année à venir, inscrit toute velléité de dynamique dans l'attentisme alors que les défis qui obstruent nos horizons d'attente devraient pouvoir définir des réponses et projets gradués et hiérarchisés.

Ainsi la hausse des coûts d'énergie pose comme priorité la rénovation des bâtiments publics qui, du fait de l'inaction coupable de ces dernières années, sont aujourd'hui autant de passoires thermiques qui, outre le gaspillage des ressources, plombent les finances publiques et notre capacité d'investissement. Aussi souhaiterions nous (tel que nous l'avons rappelé dans les instances) qu'un réel bilan thermique soit engagé, qui permettrait de hiérarchiser les priorités et sortir de la politique de gestion « au doigt mouillé ».

Il ne faudrait pas qu'aux pénuries diverses qui perturbent notre quotidien s'ajoute, en écho, la pénurie d'idée d'une gouvernance atone, sans souffle.

Enfin, une pensée pour celles et ceux d'Ukraine, d'Iran et d'ailleurs, qui, bien loin de nos craintes et angoisses conjoncturelles ne rêvent que de vivre et faire vivre leurs proches, tout simplement, en liberté.

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz » vous présente ses sincères meilleurs vœux, humanistes, démocratiques et écologistes.





# AGENDA DES MANIFESTATIONS



**HARMONIE  
MUNICIPALE  
DE YUTZ**

*Concert  
de  
Nouvel  
An*

**8 janvier 2023  
Concert du Nouvel An**

Harmonie Municipale  
🕒 : 10h à 18h  
📍 : l'amphY



**FÊTE  
FORAINE**

**Du 11 au 26 Février**

📍 : Esplanade de la Brasserie

**07 & 08-Janv  
Salon Mode**

Les Courbes de Lorraine  
🕒 : 19h 📍 : L'amphY



**20-Janv  
Antenne mobile Emploi**

Ass. Tremplin  
🕒 : 9h à 11h 📍 : Esp. de la Brasserie



**21-Janv  
Repas dansant**

A.R.S.  
🕒 : 19h30 📍 : l'amphY



**22-Janv  
Vide-dressing**

Ass. de l'Olympe  
🕒 : 8h30 à 17h 📍 : Salle Bestien



**25-Janv  
Collecte de Sang**

Amicale des donneurs de sang.  
🕒 : 15h30 à 19h30 📍 : l'amphY



**26-Janv  
Antenne mobile Emploi**

Ass. Tremplin  
🕒 : 14h à 16h  
📍 : rue du Vieux Bourg



**28-Janv  
Tournoi FLUO**

A.S.V.B.  
🕒 : 17h 📍 : Gymnase Mermoz



**29-Janv  
Concert des Professeurs**

Ecole Municipale de Musique.  
🕒 : 15h 📍 : Temple



**04-Fév  
Concert musiques actuelles**

Ecole Municipale de Musique.  
🕒 : 20h 📍 : Salle Bestien



**12-Fév  
Loto**

Yutz' Actif  
🕒 : 11h30 à 19h 📍 : Salle Bestien



**12-Fév  
Concert**

Joyeux Lurons  
🕒 : 15h 📍 : l'amphY



**17-Fév  
Concours de belotte**

A.R.S..  
🕒 : 19h 📍 : Salle Petit Prince



**05-Mars  
Repas solidaire**

FADAMA  
🕒 : 12h 📍 : Salle Petit Prince



# AGENDA de la M.J.C.

## → 09.01 - Exposition de photographies

« Regard » de Martine THOMAS  
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h

## → 11.01 - L'heure du conte pour tous

« Grand-mère neige »  
15h et 16h15 Conte d'Elisabeth Malgonne  
Dès 6 mois ▪ Tarif : 3 €

## → 13.01 - Conférence gesticulée théâtralisée

« Trauma - Trop mal »  
20h30 ▪ compagnie Papillon bleu  
Sur réservation.

## → 20.01 - Plateau Humour

« PITCH »  
20h30 ▪ Julien Strelzyk  
Entrée libre

## → 27.01 - Théâtre à table

Surprises théâtrales à grignoter  
20h30 ▪ Tarif : 10 € ▪ sur réservation.

## → 03.02 - Théâtre

Par Les Clopins d'abord  
20h30 ▪ Entrée libre

## → 06.02 au 02.03 - Exposition de photographies

« Carnaval » du Capy  
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h.

## → 08.02 - Spectacle musical jeune public

« Le réveil de Démétria »  
15h00 ▪ Hermance Fontenelle  
À partir de 5 ans ▪ Tarif : 5 €

## → 10.02 - Conférence animée par Italo Primus

« Les gestes de la séduction »  
20h ▪ Sur inscription au secrétariat.

### Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière  
30 rue de la Pépinière  
☎ 03 82 56 20 73  
✉ accueil@mjc-yutz.com  
🌐 www.mjc-yutz.com

# PERMANENCES :



## → Médecin de garde

Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



## → Pharmacies

Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou ww.3237.fr)



## → Infirmiers(ères)

À partir du 07.01	David SPODEN	06 81 33 89 37
À partir du 14.01	Lauren POULAIN	06 48 37 73 81
À partir du 21.01	Céline STEINHAUER	06 70 00 79 12
À partir du 28.01	Isabelle BAUM	03 82 86 03 93
À partir du 04.02	Meggane LENGLEN	06 81 33 89 37
À partir du 11.02	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
À partir du 18.02	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52
À partir du 25.02	Bruno CARRE	03 82 59 46 59
À partir du 04.03	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44



## → Conciliateur de justice

Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les 17 novembre de 14h à 16h30 et les 7 et 21 décembre 2022 de 9h à 11h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle  
1<sup>er</sup> étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

**Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.**



## → France acouphènes

Permanences France acouphènes au C.C.A.S., 93 rue du Président Roosevelt, le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 à 16h.

## → CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages tient une permanence le **1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la Solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.





## Mariages



Agathe SCHMITZ et  
Pierre STOCCO  
le 10 septembre 2022



Bárbara DA LUZ PERES et  
Roberto PEDROSA DE AZEVEDO  
le 17 septembre 2022



Céline DRIESBACH et  
Arnaud MANZONI  
le 12 novembre 2022



Myriam MATHIS et  
Frédéric GRAVIER  
le 19 novembre 2022



Chaïna BORDJI et  
Adel HOUIDEF  
le 26 novembre 2022

## Baptêmes



Violette NGUYEN VAN VELLINGER  
le 12 novembre 2022

## Noces d'Or



Maria CROSA et  
François DIHÉ  
le 3 novembre 2022

## Naissances



Lucie Pède  
née le 25 octobre 2022

## Noces de Diamant



Monique LITZELMANN et  
Arthur MACCHI  
le 21 août 2022

## Décès

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 22.10 André DORVEAUX                     | 25.11 Jacques JEANSON                |
| 26.10 Jacqueline LEYBOLD née ANNECORDE   | 28.11 Monique THILL née SPIELES      |
| 30.10 Eveline WISSLER née GRUSS          | 30.11 Abdelghani OUADAH              |
| 31.10 Michel LHOMME                      | 01.12 Raymond KLEIN                  |
| 31.10 Jean-Claude MOSCHTERT              | 04.12 Richard TRELA                  |
| 02.11 Gilbert WATRIN                     | 06.12 Rémy BERT                      |
| 03.11 Emma GEYER née MULLER              | 06.12 Simone GRANDIN née KIEFFER     |
| 04.11 Rina FURINI née TREVISANI          | 09.12 Liliane STROBBE née HEYD       |
| 07.11 Marie-Germaine KEMMEL née DECOMPTE | 09.12 Marie KLEIN née KNAFF          |
| 13.11 Christiane ORIOL née BERNE         | 09.12 Gabrielle HENTZEN née PLOUJOUX |
| 15.11 Marguerite BACK                    | 12.12 Daniel BIACCHI                 |
| 18.11 Aloïs ADAM                         | 13.12 Gérard AMSCHLER                |
| 18.11 Jeannine CHALAL née LIOVE          | 15.12 Hanna JOLIVALT née REICHEL     |
| 24.11 Saverio LISO                       |                                      |

# RECENSEMENT

Comme chaque année, la Ville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Si vous êtes recensé, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

## Les agents de Yutz :



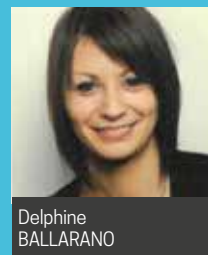
Jean-Stéphane  
MAUVET



Stéphanie  
BAUR



Angélique  
LENTINI



Delphine  
BALLARANO

## Recensement en ligne :

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

## Plus d'information :

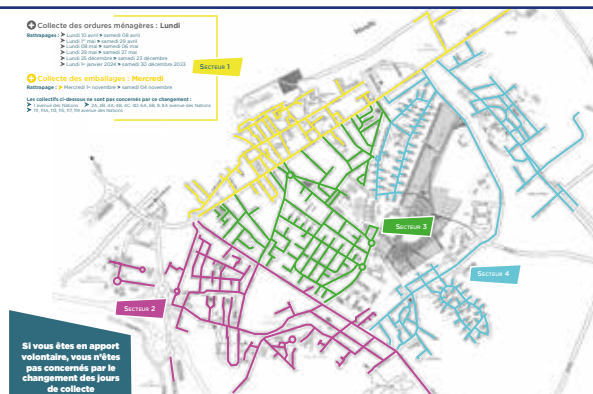
le-recensement-et-moi.fr

☎ 03 82 82 26 82

# INFORMATIONS UTILES

## LA COLLECTE DES DÉCHETS CHANGE

Afin de ne pas répercuter sur les ménages l'augmentation des dépenses pour la collecte des déchets, liée à la hausse des coûts de carburants, de recyclage et d'incinération, les élus de la C.A. Portes de France-Thionville ont décidé, plutôt que d'augmenter les impôts, de modifier la fréquence de la collecte des ordures ménagères à une journée par semaine au lieu de deux actuellement sur les secteurs suivants, et ce depuis le 2 janvier dernier :



Plus d'informations et carte interactive disponibles sur : [www.agglo-thionville.fr/](http://www.agglo-thionville.fr/)

### POUR YUTZ VOICI LES JOURS DES NOUVELLES COLLECTES :

- **SECTEUR 1** : Ordures ménagères : **Lundi** - Emballages : **Mercredi**  
Les collectifs suivants ne sont pas concernés par ce changement : **1, 2A, 2B, 4A, 4B, 4C, 4D, 6A, 6B, 8, 8A, 111, 111A, 113, 115, 117, 119 de l'avenue des Nations**
- **SECTEUR 2** : Ordures ménagères : **Mardi** - Emballages : **Mercredi**  
Ces collectifs ne sont pas concernés par ce changement : **135 rue Roosevelt (uniquement logements), 114 rue Roosevelt, Rue d'Auvergne, Rue du Languedoc, Rue du Berry, Rue du Poitou, Rue de Bretagne, Rue du Dauphiné, Rue du Plateau.**
- **SECTEUR 3** : Ordures ménagères : **Jeudi** - Emballages : **Mercredi**  
Les collectifs ci-dessous ne sont pas concernés par ce changement : **Rue de l'Europe, 10, 12, 14, 16, rue Mozart, 2, 4, 6, 8, 10, 12 rue du Dr Schweitzer, 1 rue Henri Dunant**
- **SECTEUR 4** : Ordures ménagères : **Vendredi** - Emballages : **Mercredi**  
Les collectifs suivants ne sont pas concernés par ce changement : **11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27 avenue du Général de Gaulle**

### L'INFO EN PLUS :

Une part importante de la taxe d'ordures ménagères provient de la **T.G.A.P** (Taxe Générale des Activités Polluantes) dont le taux est fixé par l'Etat. Ce dernier est passé cette année à **58 € pour une tonne** de déchets enfouis, contre 41 € en 2019 et 42 € en 2020 (puis 61 € en 2023, 62 € en 2024, 65 € en 2025).

Par conséquent **plus nous trions nos déchets**, moins la collectivité a besoin de les enfouir ou de les incinérer et **plus le coût de cette taxe sera faible**.

Aujourd'hui la C.A. « Portes de France-Thionville » collecte **304 kg de déchets par an et par habitant**. 48 % sont enfouis ou incinérés alors qu'ils pourraient être recyclés, si collectivement nous respectons les règles de tri.

## Mairie

107 Grand rue  
BP 539 - 57971 Yutz Cedex  
Tél : 03 82 82 26 82  
[www.mairie-yutz.fr](http://www.mairie-yutz.fr)  
[accueil@mairie-yutz.fr](mailto:accueil@mairie-yutz.fr)

### Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h  
9h - 12h le samedi (État civil uniquement)

## Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle  
Tél : 03 82 82 26 82

## Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt  
Tél : 03 82 82 26 15  
[solidarite@mairie-yutz.fr](mailto:solidarite@mairie-yutz.fr)

## Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade  
Tél : 03 82 56 43

### Agence postale

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h  
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h  
Samedi : 9 h à 12 h

## Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière  
Tél : 03 82 82 26 89

## Police municipale

Espace Commandant du Peuty  
107 avenue des Nations  
Tél : 03 82 56 15 34



# Le mot du jardinier

## → Janvier

« Jour de l'an beau,  
mois d'Août très chaud »



**Le mois de janvier est connu pour être particulièrement froid. C'est une période hivernale pendant laquelle il est souvent difficile de procéder à des plantations.**

Les végétaux se reposent tranquillement tout en luttant contre les gelées nocturnes et matinales. Il est en général difficile de planter au mois de janvier car, comme nous l'évoquions, la terre est très dure à travailler. Mais si un léger radoucissement le permet, n'hésitez pas à planter les derniers arbres, arbustes et fruitiers que vous n'avez pas eu le temps de mettre en terre.

Vous pouvez également déplacer toutes vos plantations à feuillage caduc, en dehors des périodes de gel, car leur végétation est en arrêt complet et ils peuvent donc être manipulés sans aucun souci.

En cas de forte gelée, le sol devient très dur et la pelouse cassante, évitez alors de marcher sur votre gazon car cela pourrait l'abîmer fortement.

### Les récoltes du mois de janvier :

Certains légumes se récoltent encore en janvier, à commencer par les poireaux, les topinambours, les derniers panais, les choux de Bruxelles, choux pommés, les épinards d'hiver, la mâche et les chicorées frisées, ou encore les céleris racines qui se récoltent de novembre à mars.

Pour les poireaux et les topinambours qui peuvent passer l'hiver en terre, pensez à pailler pour faciliter la récolte. Si vous êtes adepte de nouvelles saveurs, vous avez peut-être planté des crosnes, un légume-racine d'hiver au goût fin. La récolte se poursuit jusqu'en mars.

## → Février

« Pluie de Février,  
emplit les greniers »



**La végétation reprend peu à peu ses droits et les journées rallongent. Mais si certaines journées nous font penser que le printemps n'est plus très loin, d'autres nous rappellent que nous sommes encore en hiver !**

Profitez donc de ce mois de février pour préparer votre jardin à cette nouvelle saison qui arrive. Choisissez les fleurs et légumes que vous allez planter et les graines que vous allez semer.

C'est le tout dernier moment de planter vos arbres et arbustes à racines nues.

Si vous avez eu la bonne idée de planter les bulbes d'hiver à l'automne, vous aurez alors le bonheur de voir apparaître de très belles tâches de couleur d'ici peu. Grâce aux crocus, aux hellébores d'hiver, aux perce-neige, aux premières tulipes ou encore grâce aux iris bulbeuses, votre jardin sera bientôt coloré.

### → À table !



**Même en hiver, on trouve des petites choses à se mettre sous la dent au potager comme les choux de Bruxelles, les choux d'hiver, les épinards, la mâche, les chicorées, les poireaux d'hiver ...**



# Jeux

## → Mots mêlés

I	D	T	D	R	E	V	E	I	L	L	O	N	P
C	C	O	N	A	T	U	R	E	P	F	V	Y	S
C	M	I	L	Q	D	R	R	U	E	P	G	A	G
D	F	C	Q	R	D	Y	N	A	M	I	Q	U	E
V	E	G	E	T	A	L	I	S	A	T	I	O	N
K	S	A	N	N	E	E	C	K	A	Z	H	D	K
S	I	O	S	S	C	N	O	U	V	E	L	L	E
A	E	V	X	T	P	Q	W	P	E	I	J	F	F
N	T	U	W	F	K	L	G	R	V	I	R	L	X
T	D	E	F	I	L	E	I	O	O	R	Y	H	S
E	G	W	M	Y	E	V	G	J	E	E	C	Y	F
H	W	H	Y	H	I	D	X	E	U	R	J	S	Z
V	V	Y	G	N	D	A	S	T	X	T	A	E	O
B	I	O	D	I	V	E	R	S	I	T	E	F	D

**ANNEE**  
**BIODIVERSITE**  
**MIL**  
**NATURE**  
**NOUVELLE**  
**PROJET**  
**VEGETALISATION**  
**VOEUX**  
**DEFILE**  
**DYNAMIQUE**  
**REVEILLON**  
**SANTE**

## → Trouve les sept différences :





La Ville de Yutz vous adresse ses  
**Meilleurs Vœux**

2023



**ANNÉE INTERNATIONALE DU MIL**

À Yutz agissons collectivement pour la biodiversité et la nature.  
Relevons le défi de la sobriété énergétique.

Bonne et heureuse année !

*Clémence Pouget*